

Courrier du Comité national du SSM à la SSR, le 22 septembre 2020

Prolongation de la CCT SSR / Procédure concernant le plan social lié à la CCT

Cher Piero,

Comme déjà discuté en amont de la séance du Comité national du SSM, ce dernier a abordé les deux thèmes que sont la prolongation de la CCT et celle du plan social SSR.

Convention collective de travail (CCT) SSR

La prolongation de la CCT de la SSR a été approuvée à l'unanimité, tout comme le calendrier associé.

Plan social SSR

Le CN du SSM a également discuté de la procédure concernant le plan social. Tout d'abord, il est incontestable qu'un plan social est nécessaire dans le contexte actuel. Si le rapport de la réunion au sommet du 14 septembre 2020 a suscité des inquiétudes auprès des membres du Comité national, il a aussi occasionné une discussion intéressante sur la manière dont le partenariat social pourrait être mis à profit de manière innovante dans le cadre de la transformation de la SSR. Le CN estime que les défis doivent être relevés dans le cadre d'une stratégie commune, dont le plan social actuel est un élément, mais pas le seul.

La SSR elle-même a déclaré que d'autres mesures devaient être introduites, au moins pour l'année prochaine, afin d'accompagner ce futur processus de transformation. Nous nous en félicitons vivement. Toutefois, nous sommes persuadés que le travail doit être coordonné entre le plan social et les autres mesures. Ainsi, les mesures d'amortissement des conséquences du déménagement partiel du studio de radio de Berne à Zurich Leutschenbach ne sont pas encore connues. Ces mesures doivent également être intégrées dans un paquet global afin de créer un ensemble cohérent de mesures.

Nous en sommes convaincus : une approche globale et coordonnée entre les partenaires sociaux, articulant des mesures d'incitation à la retraite anticipée volontaire, un dispositif de reconversion efficace et une adaptation du plan social aux besoins, permettra à la SSR et à son personnel d'aborder sereinement ce processus de transformation.

Le SSM est décidé à jouer son rôle de représentant du personnel et de partenaire social de manière proactive et constructive dans le cadre de cette discussion essentielle. Travailler de concert entre partenaires sociaux, c'est aussi donner un signal important au personnel de la SSR, qui ne peut avoir que des effets positifs pour l'entreprise.

Le SSM propose donc à la SSR de concrétiser cette approche globale en lui soumettant des propositions de dates, afin que nous puissions discuter des mesures nécessaires et élaborer une solution commune en tant que partenaires sociaux.

Avec mes meilleures salutations

Pour le comité national (CN) SSM ,

Jérôme Hayoz
Secrétaire central du SSM